

Compte rendu du Conseil Municipal De la Commune d'HARAMONT

SEANCE DU 06 Septembre 2021

<u>Nombre de Membres :</u>	
Afférents au Conseil :	15
En exercice :	15
Présents :	10
Votant(s) :	15
Absent(s) :	00
Pouvoir(s) :	05

A été élu secrétaire :
RICBOURG Sabine

*L'an deux mille vingt et un le 06 septembre à 18 heures 30 minutes.
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 01 septembre s'est réuni à la Salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur CHAUVIN Christian, Maire.*

Présents (10) : CHAUVIN Christian, CORROYER Véronique, DA MOTA Antonio, DELCOURT Sergine, MAILLET Hubert, PEIX Ludmilla, RICBOURG Sabine, RICBOURG Anaïs, TEISSONNIER Fabrice, TEISSONNIER Nathalie

Représentés (05) : CORROYER Jean-Luc par CORROYER Véronique, CAIGNAULT Bettina par CHAUVIN Christian, CARITEY Charlene par TEISSONNIER Nathalie, PINTADO Alexandre par TEISSONNIER Fabrice, PIETERS Erick par MAILLET Hubert

Absents (0) : /

1°) COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 05 JUILLET 2021

Le compte rendu de la séance du 05 juillet 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) ACQUISITION DU TERRAIN C683

Au Conseil Municipal du 05 juillet 2021, les vendeurs de la parcelle C683 ont soumis la possibilité de vendre celle-ci à la commune à 4 000,00 € Hors Droit et Hors Frais ; ce qui équivaut à 4,42 €/m².

Toutefois, les transactions pour un terrain Non Constructible sont aux alentours de 1,50 €/2 € du m².

Suite aux explications de Monsieur le Maire, le vote se fera à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 12 voix contre et 3 voix pour,

REFUSE l'achat de la Parcelle C 683 au prix de 4 000, 00 € HD et HF.

La commune est disposée à attendre une nouvelle proposition des vendeurs.

3°) CITY STADE SECURISATION

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le City Stade est dégradé de façon continue malgré les différentes plaintes déposées cette année à la gendarmerie de Villers-Cotterêts.

Monsieur le Maire demande l'accord au Conseil municipal de :

- Demander des devis afin de clôturer le City Stade
- Faire des demandes des subventions afin d'accompagner le financement de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE et CHARGE Monsieur le Maire à demander des devis aux entreprises concernées et à faire des demandes de subventions afin de sécuriser le City Stade.

4°) PROJET SYNDICAT HARAMONT/LARGNY

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une réunion va se tenir jeudi 09 septembre avec les Mairies de Retheuil et Taillefontaine, afin d'avoir des renseignements pour le projet d'un syndicat Haramont/Largny.

Monsieur le Maire explique également l'importance de délibérer au prochain Conseil sur le transfert de la classe (CP, CE1 et CE2) à Largny Sur Automne à compter de Septembre 2022, comme nous l'indiqué Monsieur Malarange, Inspecteur Académique, lors de la réunion de juillet dernier.

5°) DECHETS VERTS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Communauté de Communes Retz-en-Valois ne distribue plus de sacs à déchets verts.

Des solutions sont à l'étude afin de pourvoir à l'arrêt de ce service sur la commune, notamment concernant la possibilité que chaque foyer fasse du compost.

6°) POINTS DIVERS

❖ Association Tai Chi Villers-Cotterêts

La commune met à disposition la Salle Lamblin (dit du « Jeu d'Arc »), pour l'Association Tai Chi de Villers-Cotterêts.

❖ Vente Bande de Terrain à Mme BOUDEILLE

La vente de la bande de terrain à Mme BOUDEILLE aura lieu fin septembre 2021.

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 20h45.

Le Maire,
Christian CHAUVIN

